

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUILLET 2017

Compte-rendu affiché le : 13 juillet 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 13 juillet 2017

N° 17-08-13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 juillet 2017

OBJET :

Subventions – Année 2017

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 27

Secrétaire de séance : Valérie BLANCHARD

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Alain BLANCHARD - Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Valérie BLANCHARD – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Joëlle VILLEMAGNE à Jean Yves CHARBONNIER – Catherine COMBE à Muriel ORIOL – René THELISSON à Olivier PERRET – Odile CLAVIERES à Gérard RIBOT – Lionel CANNOO à Valérie BLANCHARD – Svitlana PRESSENSE à Dominique PAULMIER – Fabienne MULARD à Alain BLANCHARD – Geneviève NIGAY à Francis LEMERCIER – Mireille PAULET à Daniel DUCROS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170712-17_08_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2017

Publication : 13/07/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2017

Madame Dominique PAULMIER ne prend pas part au vote.

Monsieur Pierre RODAMEL, conseiller délégué aux finances, informe l'assemblée que la commune est sollicitée par plusieurs associations pour des demandes de subventions. Il précise que les membres de la commission finances, réunis le 26 juin 2017 ont validé les propositions.

- L'alliance Franco Ecossoise sollicite la commune dans le cadre du séjour de la délégation écossaise du 29 juin au 02 juillet 2017 avec participation à l'animation de la Fête des Peintres. La proposition de la commission finances s'élève à 1 300 €, au titre d'une subvention exceptionnelle.
- L'association qui organise la fête des classes baldomériennes demande une subvention de 300 € pour l'organisation 2017.
- Le comité de jumelage sollicite une subvention exceptionnelle de 170 € afin de permettre à un équipage de 2CV d'être les ambassadeurs de la ville de Saint-Galmier dans le cadre d'un voyage avec un départ le 14 juillet de Saint-Galmier, une étape à Ribeira de Pena les 20 et 21 juillet et un retour le 6 août en terre baldomérienne.
- Lors de l'étude des demandes de subventions dans le cadre de la préparation du budget 2017, la commission avait eu à se prononcer sur deux demandes de l'association Secouristes Français Croix Blanche Pays de Saint-Galmier. Une subvention de fonctionnement avait été allouée, tandis qu'aucune suite n'avait été donnée à la demande de subvention exceptionnelle, liée à l'achat d'une tente gonflable. Après réflexion, cette demande a été réexaminée par la commission, un montant de 1 000 € est proposé.

Les propositions sont soumises au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes demandes et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'allouer :
 - une subvention exceptionnelle de 1 300 € à l'alliance Franco Ecossoise,
 - une subvention de 300 € à l'association de la fête des classes baldomériennes,
 - une subvention exceptionnelle de 170 € au comité de jumelage,
 - une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Secouristes Français Croix Blanche Pays de Saint-Galmier.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170712-17_08_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2017

Publication : 13/07/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 juillet 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.